ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cotes-du-Rhone

Question écrite n° 44160

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation sur les inquietudes des vignerons des Cotes-du-Rhone relatives au projet de creation d'un laboratoire d'etude sur le site de Marcoule par l'Agence nationale pour la gestion des dechets radioactifs (Andra). L'implantation de ce laboratoire souterrain a pour objet d'etudier le comportement des sols a grande profondeur en vue d'examiner la possibilite de creer, dans le futur, un centre d'enfouissement des dechets ultimes de la filiere nucleaire francaise. Les vignerons des Cotes-du-Rhone ne mettent pas en cause la securite des installations projetees mais s'inquietent des consequences de ce projet sur l'image des vins de la vallee du Rhone, deja fortement fragilisee, l'annee passee, par le boycott des pays hostiles a la reprise temporaire des essais nucleaires francais. Aussi, compte tenu du poids economique des vins des Cotes-du-Rhone (33 000 emplois ; 3,5 milliards de chiffre d'affaires et 1,2 milliard de chiffre d'affaires a l'export), il lui demande de bien vouloir lui faire savoir quels moyens il entend mettre en oeuvre afin de preserver les interets et l'image de l'appellation cotes-du-Rhone.

Données clés

Auteur : M. Mariani Thierry
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 44160
Rubrique : Vin et viticulture
Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation
Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 octobre 1996, page 5471